



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Nos réf.: 829xb1db4
4.0044

Votre réf.:

Dossier suivi par : Max BACK
Tél. 247-74637
E-mail max.back@mi.etat

Luxembourg, le 9 janvier 2019

Concerne : Ville d'Esch-sur-Alzette

Objet : Rôle principal de l'impôt foncier - Exercice 2018

Vu et rendu exécutoire à la somme de deux millions deux cent quatre-vingt-treize mille quarante euros et cinquante centimes (2.293.040,50€) conformément à l'article 148bis de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Pour la Ministre de l'Intérieur,
Le Conseiller de direction,



SECRETARIAT GENERAL
Pit BIEVER
10.01.2019

Clara Muller

